**La phrase de forme négative**

La phrase de forme négative se caractérise par la présence d’adverbes de négation, du type « ne...pas », « ne... plus », « ne...jamais », etc. :

Elle viendra (forme positive) → Elle ne viendra pas (forme négative).

La négation est fondamentalement un operateur logique qui inverse la valeur de vérité́ de la proposition : si une proposition est vraie, sa négation est fausse et si une proposition est fausse, sa négation est vraie. Ainsi, puisque la proposition Marie Curie a obtenu le prix Nobel est vraie, la négation de cette proposition (Marie Curie n’a pas obtenu le prix Nobel) est fausse ; de même, puisque la proposition « Londres est la capitale de la France » est fausse, sa négation « Londres n’est pas la capitale de la France » est vraie. Cependant, le fonctionnement de la négation dans les langues ne se réduit pas à celui d’un simple opérateur logique.

On peut distinguer trois types de négation : la négation totale, la négation partielle et la négation exceptive.

**Négation totale, négation partielle, négation exceptive**

**• Négation totale**

Elle se construit avec les adverbes « ne... pas » (ou les variantes « ne... nullement » ; « ne ... aucunement » ; « ne... point ») et porte sur l’ensemble de l’énoncé́ :

« Elle aime le cinéma français » → « Elle n’aime pas le cinéma français » ;

« Elle a besoin de vos conseils » → « Elle n’a pas / aucunement / nullement besoin de vos conseils ».

**• Négation partielle**

Ses formes sont plus variées, selon le constituant particulier de l’énoncé́ sur lequel elle porte :

▪ la négation porte sur un pronom :

→ « Personne ne l’a écoutée » (négation de « Quelqu’un l’a écoutée » ou « Certains l’ont écoutée » au moyen du pronom « personne », antonyme de « quelqu’un » ou « certains »)

→ « Rien ne changera » (négation de « Quelque chose changera » au moyen du pronom « rien », antonyme de « quelque chose »)

→ « Nul n’est censé́ ignorer la loi » (négation de « Certains sont censés ignorer la loi » au moyen du pronom « nul », antonyme de « certains »)

▪ la négation porte sur un déterminant :

→ « Aucun / nul détail ne lui échappe » (négation de « Certains détails lui échappent » au moyen du déterminant « aucun / nul », antonyme de « certains »)

▪ la négation porte sur un adverbe :

→ « Elle ne travaille guère » (négation de « Elle travaille beaucoup » au moyen de l’adverbe « guère », antonyme de « beaucoup »)

→ « Elle ne travaille jamais » (négation de « Elle travaille toujours » (au sens de « sans cesse ») au moyen de l’adverbe « jamais », antonyme de « toujours »).

→ « Elle ne travaille plus » (négation de « Elle travaille encore » (ou toujours au sens de « encore ») au sens au moyen de l’adverbe « plus », antonyme de « encore » (ou « toujours »).

**• Négation exceptive**

Elle se construit avec les adverbes « ne...que », et véhicule une négation implicite : « Je n’aime que les films français » signifie à la fois « J’aime les films français » (valeur positive explicite) et « je n’aime pas les films qui ne sont pas français » (valeur négative implicite sous la forme d’une double négation).

**Remarques :**

- à la négation de phrase, s’oppose la négation lexicale au moyen de préfixes (« possible » → « impossible »).

- le « ne » dit « explétif » s’emploie dans certains cas supposant un contexte négatif : « Je crains qu’Alice ne parte » (= « le départ d’Alice est redouté »). Le « ne » explétif ne doit pas être confondu avec l’emploi de la négation : « Je crains qu’Alice ne parte pas » (= « le départ d’Alice est souhaité́ »). L’emploi du « ne » explétif est facultatif : « Je crains qu’Alice parte ». La phrase contenant un « ne » explétif n’est donc pas une phrase négative.

- on parle parfois de double négation pour désigner, ou bien deux négations juxtaposées (« Je ne veux ni fromage ni dessert »), ou bien deux négations en relation de dépendance, qui s’annulent pour donner une phrase positive : « Nous ne pouvons pas ne pas répondre » (= « Nous devons répondre »). La véritable double négation, qui équivaudrait à une double négation logique, n’est pas réalisable en français (\* »Il n’est pas pas malade » au sens de « Il est malade »). En revanche, une forme de double négation est envisageable lorsqu’elle combine une négation lexicale et une négation grammaticale (\*Il n’est pas inactif au sens de « Il est actif »).